



## Adhérer à la SITMAFGR en 2016

### A titre individuel : 55 €

L'adhérent est unique. Il reçoit toutes les informations (Bulletin de liaison-Annuaire, etc.) et peut participer à toutes les activités organisées par la SITMAFGR.

### Au titre d'un organisme/institut ou d'une école : 150 €

Deux correspondants possibles, avec les mêmes avantages que l'adhérent individuel.

### Au titre d'une entreprise : 350 €

Deux correspondants possibles, avec les mêmes avantages que l'adhérent individuel.

<b>Individuel</b>		
Nom :	Prénom :	Activité :
Adresse :		
Tél :	Fax :	e mail :

<b>Organisme/Institut* - Etablissement d'enseignement* - Entreprise*</b>		
Activité principale		
Adresse :		
Tél :	Fax :	e mail :
	<b>Correspondant n°1</b>	<b>Correspondant n°2</b>
Nom		
Prénom		
Adresse personnelle		
Tél fixe		
Tél mobile		
E mail		
Adresse d'envoi de documents*	Personnelle    Entreprise	Personnelle    Entreprise

*\*rayer la mention inutile*

### Règlement de l'adhésion

Payable : Par chèque établi au nom de l'association.

Par virement bancaire à notre compte bancaire :

Crédit Agricole Ile de France Agence de Paris-Lévis

**Compte** : 18206-00459-00264376-001-19

**IBAN** : FR76 1820 6004 5900 26437600 119

**NB** : un reçu (ou pour les Entreprises et Institutionnels, une facture) vous sera adressée et servira de justificatif pour la déduction fiscale.

**La Sitmafgr est une association loi 1901, reconnue " d'intérêt général". Elle répond aux critères de déductions fiscales définies aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.**

**A :** \_\_\_\_\_ **Le :** \_\_\_\_\_ **Signature ou cachet d'Entreprise**